



Coignières Foyer Club

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COIGNIERES FOYER CLUB DU VENDREDI 10 MARS 2006

Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue du Président
- Rapport moral du Président
- Rapport financier par le Trésorier
- Votes des rapports moral et financier.
- Election des membres au conseil d'administration.
- Questions diverses.

Nombre de procurations : 24

Nombre de présents : 18 soit 23 voix avec les mineurs

Nombre total : 47 voix

Aucun quorum n'étant exigé par les statuts, la séance est ouverte à 20h 45

Le Président remercie de leur présence Monsieur Ali Bouselham, Maire Adjoint aux sports et à la culture ainsi que l'ensemble des participants. Il tient à signaler que l'an prochain le C.F.C. fêtera ses 60 ans d'existence.

Remarque : pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, les questions des participants et les réponses qui ont pu leur être apportées ont été regroupées dans un paragraphe unique.

Rapport moral

Présentation des membres du Conseil d'Administration

- Jean-Michel Bouveret , Président (depuis 10 ans)
- Alain Oger, Vice Président à la Culture.
- Patrick Viel , Vice Président aux sports,
- Gérard Fargeaud , Trésorier
- Béatrice Ferrand, secrétaire

Ainsi que les autres membres de l'équipe :

Sylviane Morgant, Claudine Viel, Gilles Petitjeannot et Daniel Castaing.

L'équipe est restreinte mais très au point pour faire fonctionner l'association.

Les adhérents

A ce jour, le C.F.C. compte 299 adhérents, dont 259 Coignériens et 40 extérieurs ; certains adhérents participants à plusieurs activités, le nombre total de participants à nos activités est de 342, dont 58% de jeunes et 42% d'adultes.

Evolution sur 4 ans :

Saison 2002/2003 : 321 adhérents

Saison 2003/2004 : 337 adhérents

Saison 2004/2005 : 252 adhérents

Saison 2005/2006 : 299 adhérents

Cette évolution est en partie due à la suppression ou à la réouverture de certaines activités.



Coignières Foyer Club

Les professeurs :

- **Josette Perrier**, Gymnastique adultes
 - **Irina Giraudet**, Eveil musical et chant
 - **Pascal Le Fur**, Théâtre.
 - **Karyne Peyrelade**, Danse.
 - **Véronique Philippot**, Poterie et Tournage
 - **Mélik TIR**, Batterie,
 - **Nicolas De Rigal**, Guitare
 - **Bernard Geoffroy**, Piano
 - **Daniel Jenn**, Baby Gym, Gym Agrès, Badminton
 - **Gaëlle Souprayen**, Gym Rythmique
- Et les bénévoles, **Loïc Turbiau**, **Gilles Petitjeannot** et **Yves Le Boucher** qui animent les randonnées du Vendredi et du dimanche.

Les activités

Deux nouveautés cette saison :

- un deuxième cours d'éveil musical pour les plus grands (6/10 ans)
- une randonnée supplémentaire un vendredi matin par mois

Les manifestations

- Participation au **Forum des associations** : comme chaque année, le C.F.C. était présent à cette manifestation ; cette année a été inauguré un nouveau système de prise des inscriptions sur informatique ;
- Avril : organisation d'un **Loto** à la maison du voisinage ; ce fut un très grand succès ; nous avons été obligé de refuser du monde ; nous sommes à la recherche d'une salle plus grande pour le prochain loto ; à défaut, nous en organiserons deux par saison
- Juin : organisation des traditionnels **galas** de fin d'année théâtre, danse, musique, et **portes ouvertes** pour les activités sportives, **exposition** de poterie ; ces différentes manifestations remportent toujours un vif succès.

Divers

Vol de l'ordinateur du C.F.C., qu'il a fallu remplacer, et qui a généré une charge de travail importante, et un coût financier, malgré un remboursement partiel de l'assurance

Rapport financier

Suite à une demande de la Mairie, Le C.F.C. a opté, à partir du 1^{er} janvier 2005, pour une présentation des comptes en exercice civil (1^{er} janvier – 31 décembre), et non plus comme auparavant en exercice calqué sur l'année scolaire. Cette nouvelle présentation n'a pas d'incidence sur les résultats, et facilite le dialogue avec la Mairie pour les attributions de subventions

Le total des dépenses pour l'exercice 2005s'élève à 87.395 €

L'exercice présente un léger excédent (2502 €), ce qui porte les réserves globales, compte-tenu des excédents antérieurs, à 4900€ : cette somme, inférieure à 10% du budget annuel, apparaît très faible, car elle ne permettrait pas de faire face à une situation de trésorerie exceptionnelle (sinistre important, ...)

Monsieur Bouselham : si le CFC avait un souci financier de ce type, la mairie s'engage à l' aider sous forme de subvention exceptionnelle.



Coignières Foyer Club

Il est proposé pour 2006 un budget de 95.850 €, soit une augmentation de 6.6% Il n'est pas prévu d'augmentation des tarifs des activités pour les adhérents pour la saison prochaine (2006/2007) ; Depuis 2005, le C.F.C. ne reçoit plus de subventions du Conseil Général, les critères d'attribution ayant été modifiés ; désormais, seules les activités sportives rattachées à une fédération pourront prétendre à une aide départementale, et sous certaines conditions ; pour le C.F.C., seul le Judo est concerné, pour une subvention qui s'élèvera à 129 € en 2006.

Une renégociation du contrat d'assurance a permis, à couverture égale pour nos adhérents, de faire baisser sensiblement le montant de la prime annuelle

M. Bouselham précise que la municipalité se substituera aux baisses de subvention du conseil général, si nécessaire ; il félicite les intervenants pour la clarté des exposés, et souligne la bonne communication existant entre l'association et la Municipalité

Questions / Réponses

Pourquoi les tarifs sont-ils plus élevés pour les non-coigniériens, notamment pour les cours de guitare, et qu'est-ce qui justifie un tel écart ? Est-ce l'expression d'une volonté d'écarter les non-coigniériens ?

- il est exact que les tarifs sont plus élevés pour les non-coigniériens ; cela est surtout le cas pour les cours de musique (guitare, piano et batterie) : il s'agit de cours individuels, dont le prix de revient est supérieur à la participation demandée aux adhérents, même pour les non-coigniériens ; la différence est financée par les subventions que nous accorde la Municipalité, et il est normal que ces dernières bénéficient en priorité aux habitants de la commune ; il n'y a par ailleurs aucune discrimination entre Coigniériens et habitants des communes voisines ; ces derniers sont toujours bienvenus.

Pourquoi les élèves de l'atelier Théâtre n'ont pas accès à la grande scène tout au long de l'année ?

- C'est effectivement une demande que nous faisons régulièrement auprès des responsables de cette salle ; toutefois, Monsieur Bouselham fait remarquer que cette salle est une salle de spectacle, et pas une salle associative, et qu'elle est gérée comme telle, avec sans doute beaucoup de contraintes (disponibilité du personnel notamment...).

Pourquoi n'est-il pas possible de joindre les professeurs de musique en cas d'absence d'un élève ? Ils n'ont pas de téléphone ?

- il n'y a pas de téléphone dans les salles de musique ; pendant les heures d'ouverture de la permanence de l'espace Alphonse Daudet, il est possible de joindre la secrétaire, qui accepte gentiment de prévenir le professeur concerné, mais cela n'est plus possible au-delà de ses horaires de présence.

Est-il possible que les auditions de guitare organisées par le professeur, et qui sont communes à ses différentes écoles (Coignières, mais aussi Le Perray...) aient lieu à Coignières ?

- sur le principe, il n'y a pas de problèmes, mais il faut trouver la salle adéquate (capacité de 80 personnes environ) ; une demande est en cours pour utiliser la Maison du voisinage lors de la prochaine audition

Est-il possible de proposer aux élèves de guitare qui le souhaitent des cours d'une heure ?

- cela ne pose pas de problèmes particuliers ; cette option sera proposée pour la saison prochaine.



Coignières Foyer Club

Elections des membres du conseil d'administration

Membres sortants

Jean-Michel Bouveret – Patrick Viel – Gérard Fargeaud– Daniel Castaing – Sylviane Morgant.

Nouvelles candidatures

Nicole Ledys, Yves Leboucher.

Se présentent ou se représentent :

Jean-Michel Bouveret – Patrick Viel – Gérard Fargeaud– Daniel Castaing – Sylviane Morgant – Nicole Ledys – Yves Leboucher.

A la demande des participants, le vote est effectué à bulletin secret.

Résultats

| | |
|----------------------|---------|
| Jean-Michel Bouveret | 45 voix |
| Gérard Fargeaud | 47 voix |
| Patrick Viel | 47 voix |
| Sylviane Morgant | 45 voix |
| Daniel Castaing | 47 voix |
| Nicole Ledys | 47 voix |
| Yves Leboucher | 47 voix |

Tous sont donc élus ; le Conseil d'Administration, lors de sa prochaine séance, élira en son sein les membres du bureau.

Fin de la séance à 22h45.

Le Président :

Jean-Michel BOUVERET

Le Trésorier :

Gérard FARGEAUD